

Août 2020

N°1

Parc de la Sèvre Chaussée des Moines

Aménagement des quais

Lancement du chantier du quai de la Chaussée des Moines et du Parc de la Sèvre



ma rue
mon quartier
ma ville

C'EST TELLEMENT
+ **RAFRAÎCHISSANT**

100 M
DE QUAIS
ACCESSIBLES



1 BASE
NAUTIQUE



1 AIRE
DE JEUX
RÉNOVÉE



LES TERRASSES
MISES EN VALEUR

LES OBJECTIFS

- Faire la part belle aux piétons et aux cyclistes,
- Valoriser les terrasses et la maison du tourisme,
- Réaménager le Parc de la Sèvre,
- Réserver une large zone naturelle le long des berges,
- Améliorer les promenades et les accès,
- Préserver la biodiversité et rétablir les continuités écologiques,
- Restaurer le patrimoine historique, la Chaussée des Moines et l'écluse

JOURNAL DE CHANTIER
AOÛT 2020

Parc de la Sèvre Chaussée des Moines

Aménagement des quais



NANTES MÉTROPOLE, LE DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE ET LA VILLE DE VERTOU DÉMARRENT LE CHANTIER ET LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU SITE EMBLÉMATIQUE DU QUAI DE LA CHAUSSÉE DES MOINES ET DU PARC DE LA SÈVRE

Après le débat
« Quelle Sèvre ? » mené
par la Ville de Vertou,
la Métropole s'est
engagée à requalifier le
quai et ses abords

Cet espace a vocation à devenir un lieu agréable et de qualité, un lieu touristique de référence dans la métropole et pour le Voyage à Nantes, la porte d'entrée du Vignoble.

L'ancien chemin de halage qui relie Nantes à Vertou le long de la Sèvre, balade bucolique, prisée des promeneurs, des gourmands et des joggeurs, débouche sur le quai de la Chaussée des Moines, avec son écluse, ses restaurants, ses loueurs de bateaux et son moulin.



Un projet concerté

La concertation qui s'est déroulée depuis 2016 a permis à l'ensemble des acteurs : Nantes Métropole, Ville de Vertou, les entreprises de maîtrise d'œuvre Phytolab et Tugec, ainsi que le Département de Loire-Atlantique, d'avoir une meilleure connaissance des usages du site, de connaître la vision sensible du site et les attentes pour son évolution en interrogeant en particulier les conditions d'évolution de la circulation, du stationnement et la localisation des terrasses des restaurants.

Une co-construction est initiée, avec un panel varié d'acteurs : riverains, commerçants, usagers vertaviens et non vertaviens, associations, fruit d'une longue concertation aboutie.

Le projet, confié aux paysagistes de l'agence Phytolab, va se réaliser sur deux années. Le chantier sera scindé en plusieurs secteurs. Il démarre par la reprise des berges de l'ensemble du quai par le Département de Loire-Atlantique, depuis l'écluse jusqu'au chemin des Baillorges, puis par les travaux d'embellissement du parc et du quai.

Après les études et les autorisations, le chantier complexe qui se déroule en plusieurs phases démarre début septembre pour environ 24 mois.

Ce chantier complexe, va se dérouler en plusieurs phases, et sur deux années

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, vous serez informés régulièrement par ce journal de chantier.

3,9 M€
investis par Nantes
Métropole pour
mettre en valeur
les lieux

1,8 M€
investis par la Ville
de Vertou (hors
aire de jeux)

1,8 M€
investis par le
Département de
Loire-Atlantique

LANCEMENT DU CHANTIER : RÉAMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA CHAUSSÉE DES MOINES

Un chantier
organisé
en 4 phases

PHASE 1
LANCEMENT
DES TRAVAUX

PHASE 2
EMBELLISSÉ-
MENT DU QUAI

PHASE 3
RESTAURATION
DE LA CHAUSSÉE
DES MOINES

PHASE 4
FINITION
DES TRAVAUX

Phase 1 : Lancement des travaux le 1^{er} septembre 2020

- Restauration des berges et perrés sur l'ensemble du quai
Département de Loire-Atlantique - septembre à novembre 2020
- Démolition de l'appentis de la maison de l'éclusier et des WC
Ville de Vertou - septembre 2020
- Terrasses des restaurateurs démontées, circulation des véhicules interdite sur le quai
Nantes Métropole - 1^{er} septembre 2020
- Abattage des marronniers et chênes des marais (fouilles archéologiques)
Nantes Métropole - septembre ou octobre 2020
- Début des travaux d'embellissement du Parc de la Sèvre (fouilles archéologiques)
Nantes Métropole - fin 2020 à septembre 2021
- Création aire de jeux à l'issue d'une concertation
Ville de Vertou - 1^{er} semestre 2021

Phase 2 : Embellissement du quai

- Travaux d'embellissement du quai, depuis le parc jusqu'au théâtre des Angéliques
Nantes Métropole - printemps 2021 jusqu'au printemps 2022

Phase 3 : Restauration de la Chaussée des Moines

- Restauration de la Chaussée des Moines et création d'une passe à poissons
Département de Loire-Atlantique - été et automne 2021

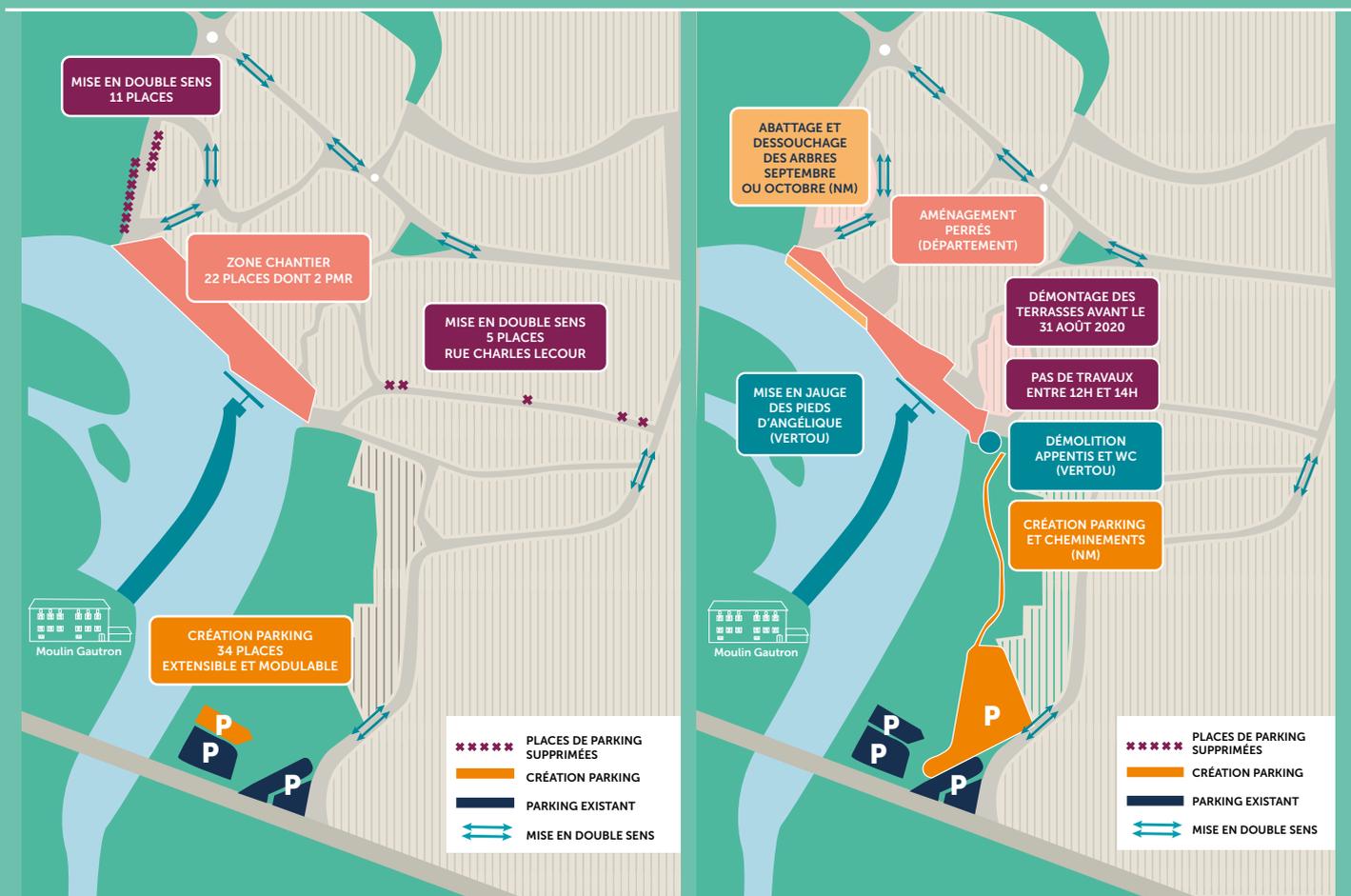
Phase 4 : Finition des travaux

- Finition des travaux sur le quai, depuis le théâtre des Angéliques jusqu'à la rue Beauséjour incluse, aménagement du chemin des Baillorges
Nantes Métropole - mars 2022 à fin 2022



LES DEUX PREMIÈRES ÉTAPES DU CHANTIER

DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2020





C'EST TELLEMENT
SPECTACULAIRE

3 MOIS

de travaux
à partir de septembre



Préparer l'agrandissement du quai de la Chaussée des Moines

La première phase de travaux concerne la reprise des berges de l'ensemble du quai de la Chaussée des Moines à partir du 1^{er} septembre.

Le Département de Loire-Atlantique, en tant que propriétaire et gestionnaire des ouvrages fluviaux sur la Sèvre (les quais, l'écluse et la chaussée), prépare la rénovation et l'agrandissement du quai de la Chaussée des Moines. Ces travaux, nécessitant une intervention dans la rivière, sont à réaliser avant que le débit de l'eau ne soit trop haut.

La Chaussée des Moines, ouvrage d'art départemental, est le point d'amarre de ce projet global de réaménagement paysager.

Ces travaux consistent à

- renforcer les quais qui s'inscrivent dans le projet de réaménagement des espaces publics menés par la Ville de Vertou et Nantes Métropole.
- restaurer les perrés de part et d'autre de l'écluse, sur une longueur totale d'environ 60 mètres : reconstruction à l'identique pour la partie aval.
- verticaliser les quais amont de l'écluse (face aux commerces) afin de permettre ensuite l'agrandissement des espaces publics.
- réaliser un pied d'ouvrage à l'emplacement de l'ancienne cale destiné à accueillir le futur « théâtre des Angéliques ».
- reprendre les berges sur une longueur d'environ 100 mètres en aval de l'ancienne cale intégrant un espace dédié pour la réimplantation et le développement de l'angélique des estuaires, une espèce végétale protégée.



Crédit photo : Phytolab

QUESTION

pratique

SEPTEMBRE POSE DES PALPLANCHES

Prévue pour une durée d'une quinzaine de jours, la mise en œuvre des palplanches interviendra courant septembre.

Afin de limiter les nuisances sonores des travaux, le chantier sera interrompu pendant toute sa durée de 12h à 14h.

À PARTIR DU 1^{ER} SEPT. LA CIRCULATION

sur la rue Beauséjour, le quai de la Chaussée des Moines et la rue Charles Lecour sera modifiée

La pose des palplanches : des travaux spectaculaires !

Afin de renforcer la chaussée et les quais, la mise en place de palplanches est l'élément de base pour permettre ensuite l'agrandissement des quais. Ces palplanches sont des pieux profilés conçus pour être enfoncés dans le sol au moyen de marteaux ou de vibreurs. À partir de ces cloisons étanches ainsi formées, les quais seront ensuite verticalisés pour gagner en espace public devant les commerces.



Crédit photo : Valery Joncheray



DE SEPTEMBRE À NOVEMBRE LE JALONNEMENT DU QUAI

Que ce soit pour les véhicules motorisés, les cycles ou les piétons, le jalonnement sera également amélioré.

ZOOM SUR LA SECONDE ÉTAPE DES TRAVAUX

Durée des travaux : de septembre à novembre 2020

Les travaux menés par Nantes Métropole dans cette phase vont consister à intervenir sur des arbres principalement, en amont du quai, après les travaux du Département.

Dès septembre, une intervention aux abords des quais, nécessitera l'abattage de 16 arbres, des marronniers dont certains sont malades, et des chênes des marais afin de permettre les travaux futurs de réaménagement.

Par la suite, l'an prochain de nouveaux arbres et des plantes, arbustes, fleurs, seront replantés sur le même site afin d'embellir et garantir des îlots de fraîcheur nécessaires aux abords de la Sèvre et du quai de la Chaussée des Moines.

Informations Pratiques

La circulation sera modifiée à partir du 31 août 2020 rue Beauséjour, quai de la Chaussée des Moines et rue Charles Lecour.

La circulation sera interdite (sauf piétons et vélos) sur le quai de la Chaussée des Moines. Le principe de circulation sera le même qu'en cas d'inondation.

La rue Charles Lecour sera interdite à la circulation entre la maison de l'Éclusier et le carrefour à feu (uniquement accessible pour les riverains et livraisons restaurants).

Une partie du stationnement devra être supprimée pour permettre l'installation et la circulation de chantier (quai de la Chaussée des Moines et rue Beauséjour). Aucun stationnement ne pourra être toléré dans l'emprise du chantier.

Une zone de stationnement temporaire sera balisée au niveau du Parc de Sèvre (terrain stabilisé à proximité des jeux d'enfants). Le stationnement des riverains pourra s'opérer également sur les rues adjacentes (rue du Camareux et rue Henri Delahaye).

INFO COLLECTE

« La collecte des poubelles ne va pas s'arrêter ? »

Deux points de collectes seront mis en place pour les riverains situés sur le quai de la Chaussée des Moines et le chemin de l'écluse.

Le premier sera situé au début du chemin des Baillorges et le second au niveau du chemin des Moines.

INFO COMMERCES

« Et pour les commerces pendant ces phases de travaux ? »

Pendant toute la durée des travaux, vos commerçants continuent de vous accueillir !

Vous avez envie de suivre avec nous l'évolution de votre chantier ?

Durant toute la durée du chantier, les agents de Nantes Métropole se tiennent à votre disposition.

Par téléphone, au numéro de l'accueil du Pôle Loire, Sèvre et Vignoble
Contactez l'équipe au 02 72 01 26 00

